



Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane

CABINET DU MAIRE

Tél : 0594.34.03.00 / Fax : 0594.34.03.49

Affaire suivie par : Cabinet du Maire

Monsieur Léon BERTRAND
Ancien Ministre
Maire de Saint-Laurent du Maroni

Saint-Laurent-du-Maroni, le 14 avril 2017

Nos réfs. : N°27/LB/PC/FD

Vos réfs. : P/SIS/MJC/L17-041

Monsieur Stéphane ISRAEL
Président Arianespace
BP 809
97388 Kourou CEDEX

Objet : votre courrier du 12 avril

Monsieur le Président,

A la lecture de votre courrier, l'étonnement a rapidement laissé place à la déception.

Etonnement car les faits que vous avancez sont connus de tous. Nous connaissons le poids de l'activité spatiale dans l'économie guyanaise. Nous connaissons l'impact commercial des barrages sur votre activité et sur l'activité économique générale. Et déception car vous ne semblez pas prendre la mesure des raisons de ces blocages.

Votre courrier s'inscrit dans la droite ligne d'une posture autarcique du spatial qui a désormais fait son temps. Le spatial guyanais ne peut vivre en vase clos et occulter la réalité du territoire sur lequel il vit. Votre Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) doit nécessairement être à la hauteur des avantages et des dérogations qui vous sont accordés par l'Etat.

Dans un contexte de développement équilibré, l'attention ne se serait pas focalisée sur l'activité spatiale. C'est précisément car il existe un écart de développement, d'équipements et d'investissements entre la base spatiale et le territoire guyanais que cette dernière a été bloquée.

Nous, Maires de Guyane, sommes au contact quotidien de la réalité du territoire. Nous la connaissons bien. Et si nous avons soutenu les collectifs c'est précisément pour amplifier notre parole et attirer l'attention de l'Etat. Le spatial n'est pas le seul en cause. C'est en tant que symbole des inégalités dont souffre la Guyane - inégalités qui sont à l'origine de l'exaspération de la population - qu'il s'est trouvé impliqué. Il monopolise sans partage l'attention de l'Etat et de l'Europe alors qu'il aurait dû porter au plus haut niveau la réalité de la situation sociale guyanaise.

.../...

Désormais il est impossible d'ignorer que la situation sociale du territoire constitue un des paramètres essentiels de lancement des satellites. Une page s'est tournée. Rien ne sera plus et ne doit plus être comme avant.

A défaut d'une prise en compte sérieuse de cette question, il sera difficile pour les Elus guyanais de défendre le spatial ; spatial dont nous saluons tous par ailleurs le succès et dont nous souhaitons le développement au sein d'une Guyane dotée des moyens qu'elle mérite.

Le Maire



Le Maire
Lion BERTRAND

Copie à :
Président du CNES
Directeur du CSG
Association des maires de Guyane
Maires de la CCOG